

COMMUNE DE BLESSAC

Compte rendu du conseil municipal du lundi 26 novembre 2018

Etaient présents : Mmes ARTETA, LABOURIER, PENAUD, PERES, RIOUBLANC,
ainsi que, MM. BERNARD, CUISSET, DUMONTANT, DURAND, MAGNAT, RIBOULET

Excusés : MMES VADIC, FINK TEHERY (procuration donnée à M Durand), SERRE, CHEZEAUD

Secrétaire de séance : Mme PENAUD

1 - Nomination agent recenseur

Mme LALOUX Delphine assurera le recensement dans la commune à partir du 17 janvier 2019 jusqu'au 16 février 2019. M. Durand sera le coordonnateur.

Vote à l'unanimité : 12 pour 3 absents

2 - Rétrocession concession cimetière

La rétrocession de la concession de Mme CHAUVIN Laurette sera rachetée par la commune au prix de 60€ (frais déduits du CCAS et des droits ...)

Vote à l'unanimité : 12 pour 3 absents

3 - Autorisation mandatement dépenses investissement 2019

M. Le Maire demande au conseil de bien vouloir délibérer pour effectuer des dépenses d'investissement 2019.

Vote à l'unanimité : 12 pour 3 absents

4 - Diagnostic assainissement

Il est décidé de demander un diagnostic assainissement auprès d'un bureau d'études (VRD'EAU). En fonction du montant du devis on verra si on traite en direct ou si nous passons par le biais des marchés publics (< ou > 25000€). Les subventions viendront de l'Agence de l'Eau et du Conseil Départemental.

Vote à l'unanimité : 12 pour 3 absents

5 - Indemnités du Maire et des Adjointes

En raison du prélèvement à la source, les indemnités seront versées mensuellement et non plus trimestriellement.

Vote à l'unanimité : 12 pour 3 absents

6 - Questions diverses

Les extincteurs de l'école et de la salle polyvalente ont été vérifiés et sont conformes. L'accès handicapé est conforme également. La cabane de jardin est conforme mais nous devons retrouver la documentation.

Elise demande à ce que le préau soit balayé, il y a beaucoup de feuilles mortes. Elle demande aussi à ce que les poteaux de clôture soient mis dans un autre sens, moins dangereux pour les enfants.

Un boulanger de Lavaveix assurera la livraison du pain sur la commune 2 fois par semaine.

Les travaux réalisés :

- Remplacement de 6 lampes par l'entreprise CARRE
- 2 regards cassés devant la mairie vont être changés gratuitement par Eurovia
- La toiture de la sacristie dont le solin est abimé laisse rentrer l'eau et beaucoup de lattes sont cassées. Un devis est demandé à M. Coudert Bruno pour la réfection.
- Le marquage handicapé pour l'accès à l'école se fera aux vacances de Noël.
- La dernière facture d'eau du stade/local chasseurs étant très importante, il est demandé aux chasseurs d'ouvrir et de couper à chaque utilisation pour éviter une consommation excessive.
- L'électricité défectueuse du garage de l'atelier a nécessité l'intervention de Aubusson Electricité.

Le Noël de L'école aura lieu le 21 décembre 2018 à 17h30 et se fera dans les classes où les cadeaux seront remis. Un spectacle est maintenu et aura lieu à la salle polyvalente de Blessac.

Un souci d'évacuation des eaux est signalé aux vestiaires du terrain de foot. Il est demandé à l'agent communal d'intervenir à nouveau afin de solutionner ce désagrément. Peut-être y aurait-il une fosse septique à faire nettoyer.

Vote à l'unanimité : 12 pour 3 absents